

ET LA NATURE DANS TOUT ÇA ? LES ESPACES BOISÉS CLASSÉS AU PLU

Temps de l'enfant, une journée de réflexion samedi 17 mars (p.5)

Rendez-vous de mandat, éléments du bilan à mi-mandat (p.7)

Forum de l'emploi et de l'alternance, jeudi 22 mars (p.14)

Prochain Clarté
à partir du 3 avril



Vendredi 19 janvier

Dans le cadre des résidences, le centre culturel ouvre ses portes aux artistes afin que chacun puisse découvrir un travail en cours de création. La compagnie tourangelle le Théâtre du sous-sol prépare son nouveau spectacle *Créature ou le spectacle idéal* dans lequel les témoignages de personnes interrogées par la troupe dans les rues – notamment de Saint-Pierre ! – sont mis en scène. Programmation prévue pour le mois de décembre !



Vendredi 26 janvier

457 000€, c'est la somme investie pour réaménager le premier étage du centre technique municipal situé 1 rue Robespierre. Les personnels des finances – qui veillent sur le budget municipal – et les aides à domicile y emménagent dans des locaux où l'on a privilégié la lumière naturelle et une régulation énergétique par un puits climatique.

Le service des aides à domicile intervient auprès des personnes âgées de plus de soixante ans dans le portage de repas, les aides à domicile, et il dispose d'un service de laverie et de repassage. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (accueil téléphonique à partir de 7h30). Samedi de 8h30 à 11h30 (accueil téléphonique à partir de 7h30). Tél. **02 47 63 44 44**.



Jeudi 1^{er} février

Après une résidence de quelques jours au centre culturel en septembre, la compagnie Möbius-Band présente aux scolaires la pièce *Mon frère, ma princesse*. Les échanges qui suivent entre les artistes et le public, évoquent, entre autres, les préjugés sexistes, les questions de l'identité, de la différence et du harcèlement scolaire. L'égalité filles-garçons va également être au cœur d'une exposition itinérante et d'une réflexion auprès des élèves de CM2 et de sixième, à l'initiative du Centre national d'informations sur les droits des femmes et des familles.



Dimanche 21 janvier

Un dimanche par mois jusqu'en juin, l'auditorium Henri-Barbusse propose un concert matinal. Ce rendez-vous musical permet de découvrir de jeunes musiciens, comme les élèves du centre d'études supérieures, musique et danse de Poitou-Charente, ou d'entendre d'autres artistes plus expérimentés. **Prochain rendez-vous dimanche 18 mars à 11h** avec les classes de clarinette de Saint-Pierre, de Saint-Cyr et d'Angoulême, les professeurs, la clarinettiste Claire Voisin et la chanteuse Nicole Boucher.



Vendredi 26 janvier

Deux fois par an, en hiver et en été, l'Harmonie municipale organise un grand concert à la salle des fêtes et convie des invités comme le quintette de cuivre Stac'A'Tours, l'union musicale de Sainte-Maure-de-Touraine et l'Harmonie de Chambray. Le rendez-vous de l'été est fixé au vendredi 15 juin. Et juin sera le mois de la musique puisque la ville accueillera un **concours national** avec vingt harmonies en compétition et un mini festival. Ce concours aura lieu **dimanche 3 juin**.



Mardi 12 février

Temps-fort autour des Brigades internationales à la bibliothèque, avec une exposition, des conférences et des films pour évoquer ces volontaires de toutes les nationalités venus combattre le fascisme en Espagne dès 1936. Prochain thème abordé à la bibliothèque : le sentiment amoureux. Et on fait appel à vous ! (Voir page 15.)



Jeudi 18 janvier

Corinne Orzechowski, première femme préfète en Indre-et-Loire, effectue une visite au centre commercial puis dans le quartier de la Rabaterie. Elle est accompagnée du maire, de la première adjointe et d'un groupe de techniciens. Cette visite de la représentante de l'État permet de lui faire partager les difficultés et les réussites du quartier. Incivilités et nuisances liées au commerce de la drogue heurtent de nombreux habitants qui le lui disent clairement et demandent plus de présence policière. A l'école Henri-Wallon, les élèves de quatrième et de troisième du collège Jacques-Decour font une intervention remarquée sur leur représentation du quartier, ce qu'ils aiment, ce qu'ils aiment moins, les disparités entre les garçons et les filles, la solidarité entre les familles... Le quartier devrait connaître de profonds remaniements dans les années à venir, notamment autour du centre commercial, de la résidence du Grand Mail et de la place des Cosmonautes.



Samedi 27 janvier

Le 24 janvier 1943, 231 femmes ont été déportées dans le camp de concentration d'Auschwitz en Pologne par le premier train de femmes parti de Compiègne. Parmi elles, deux Corpopétrussiennes, Fabienne Landy, 22 ans, et Line Porcher, 62 ans. Seules 49 femmes purent rentrer chez elles à la fin de la guerre. Ce qui n'a pas été le cas de Line Porcher et de Fabienne Landy.



Mercredi 7 février

L'hôtel de ville sous la neige, un marché réduit, des passants qui marchent au ralenti, c'est l'hiver...

Budget 2018 ? Rendez l'ISF...

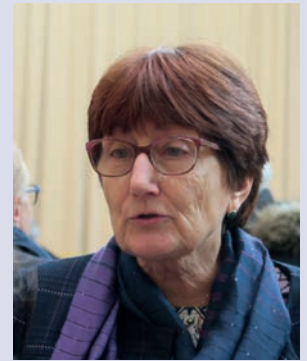
Comme toutes les collectivités, nous préparons le budget de la ville pour 2018.

Après 11 milliards de réduction de nos recettes sous la présidence Hollande, c'est une réduction de 13 milliards des dépenses de toutes les collectivités qui est exigée par le président Macron.

Ces efforts posent de vraies difficultés quand on sait que les services rendus par la commune constituent un élément important pour le pouvoir d'achat des foyers. Restauration scolaire, centres de loisirs, crèches, piscine, ateliers culturels, tous ces services sont proposés et leurs coûts calculés en fonction des ressources des familles.

Cela est possible grâce aux recettes de notre budget. Elles proviennent des dotations de l'État, des impôts payés par les ménages et les entreprises, ou d'aides de partenaires comme la Caisse d'allocations familiales ou le Conseil départemental.

Le gouvernement a dit que la Dotation globale de fonctionnement serait maintenue cette année au même niveau qu'en 2017. Mais à Saint-Pierre-des-Corps, après 3,5 millions de perte au cours des trois dernières années, on nous retire encore 100 000 euros cette année. Pourtant, le revenu moyen des habitants est le plus faible de la Métropole, et ce critère fait que nous faisons partie des 250 communes qui percevront une Dotation de solidarité urbaine renforcée.



Ces « efforts », une fois de plus, portent atteintes à des équipements et à des services publics qui sont essentiels à la cohésion sociale. Le Président parle beaucoup de cohésion sociale. Mais à quoi sert-il d'en parler si on rabote les moyens de la faire vivre ?

L'aide à la Politique de la Ville pour les quartiers sensibles s'est considérablement amoindrie et ne permet pas de développer les actions qui seraient souhaitables. Pourtant, n'est-ce pas là que les efforts doivent se porter ? Au lieu de supprimer l'impôt de solidarité sur la fortune, le gouvernement aurait mieux fait d'utiliser ces 4 milliards pour intervenir dans les quartiers qui en ont un criant besoin, en apportant son soutien aux actions portées par les communes et par les associations.

Les habitants nous sollicitent souvent pour retrouver un peu plus de tranquillité dans leur vie quotidienne. On aurait pu penser que la « police de sécurité du quotidien » annoncée, avec des policiers présents sur le terrain pour prévenir les incivilités, constituerait un retour à cette police au plus près des gens chaque jour. Mais voilà, les annonces faites ne concernent que quelques grandes villes. En Touraine, c'est surtout une amélioration de la « coordination des différents intervenants » que l'on nous propose. Aucun moyen nouveau, alors que les insuffisances d'effectifs de policiers nationaux sont constatées chaque jour.

Une fois encore, on demande aux collectivités de réduire leurs interventions, donc leurs dépenses, pour participer à la réduction du déficit de l'État. Y compris leurs investissements dans les bâtiments, qui seraient utiles à l'emploi et contribueraient à améliorer les recettes de l'État.

C'est décidément une tout autre logique, qui nous serait bénéfique à tous, que l'on devrait mettre en œuvre.

*Marie-France Beaufile
Maire de Saint-Pierre-des-Corps*

MAIRIE

02 47 63 43 43

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

→ 34 av. de la République

VOS ÉLUS

sur rendez-vous

02 47 63 43 43

- Marie-France Beauflis, sénatrice-maire ; aménagement, vie économique, finances.
- Martine Belnoue, première adjointe ; politique de la ville, citoyenneté, vie associative.
- Jean-Marc Pichon, enseignement.
- Colette Gauthier, culture, fêtes, jumelage.
- Joël Pairis, enfance, périscolaire.
- Ronan Lebert, vie sociale, logement, santé.
- Ouassila Soum, bâtiments, patrimoine.
- Daniel Ménier, voirie, réseaux divers, eau, places et marchés.
- Karine Chauvet, environnement.
- Jean-Pierre Chipot, jeunesse, sports.

CONCILIATEUR
ET POINT D'ACCÈS
AU DROIT

02 47 63 44 60

- Le conciliateur essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. Rencontre sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60, **mardi 20 mars** de 14h à 17h.
- Informations sur les droits

et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point d'accès au droit**. Permanence mardi matin et jeudi après-midi.

→ Maison de l'Aubrière
rue de l'Aubrière

PERMIS

DE CONSTRUIRE

02 47 63 44 09

Le dépôt des **permis de construire** s'effectue sur rendez-vous au 02 47 63 44 09. Ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Service fermé au public mardi et jeudi matin, mercredi après-midi.

→ centre technique
1 rue Robespierre

BIBLIOTHÈQUE

02 47 63 43 17

L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les habitants de Saint-Pierre.

Les horaires :

Mardi 10h-12h et 14h-19h.
Mercredi et vendredi 10h-12h et 14h-18h30.
Samedi 10h-12h30 et 14h-17h (adultes).
Mardi 16h-19h. Mercredi 10h-12h et 14h-18h30.
Vendredi 16h-18h30.
Samedi 10h à 12h30 et 14h-17h (jeunesse).

→ 4 rue Henri-Barbusse

DÉCHÈTERIE

02 47 32 07 87

La déchèterie du Bois de Plante est ouverte au public du mardi au dimanche. Obtenez votre badge d'accès gratuit en remplissant

le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur www.saintpierredes-corps.fr

→ RD140

POLICE NATIONALE

02 47 44 21 28

Les Corpopétrussiens se cassent régulièrement le nez quand ils se rendent au poste de police situé 22 rue Henri-Barbusse et repartent fâchés de trouver la porte fermée. Sauf en cas d'intervention, **le poste de police est ouvert au public du mardi au vendredi de 14h à 17h30**.

CENTRE MUNICIPAL
DE SANTÉ

02 47 63 43 60

• Consultations de médecine générale sur rendez-vous :

lundi 8h30-12h/14h-19h
mardi 8h30-12h
mercredi 14h30-19h
jeudi 8h30-12h/14h-18h
vendredi : 8h30-12h/
13h30-17h.

Sans rendez-vous samedi de 10h30 à 12h.

• Dépistage du diabète gratuit entre 8h et 11h, **samedi 17 mars**. Être à jeun.

• Permanences du **planning familial** sans rendez-vous : **mercredi 7 mars de 14h à 16h** et **vendredi 23 février de 9h30 à 11h30**.

→ au CMS

12 rue Rosenberg



Ce logo à la Une de Clarté rappelle que la Ville de Saint-Pierre-des-Corps rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

LE CARNET

Naissances

Saina YOUSFI, Youssef SID, Emma REIS BARBOSA, Eva ANDRADE CARVALHO, Valentin PIVARD, Aymen TAOUIK

Mariages

Jawed SAHIB et Kawtar FETOUAGUI
Mohammed MESSAOUDI et Edith LECAPITAINE

Décès

Joël GUILLOT, Madeleine ROUX-DURAFFOURT née PELTIER, Madeleine PERRIN née MONDEUX, Josette GARCIA née WIEDRICH, Jacques LALUYE, Colette GUILLON née FOUGEROUX, Khélifa LAGHOUAG, Thérèse BOUVIER née BARBEREAU, Hermance RAGOT née LIMOUSIN, Madeleine GIBEAUX née BOUYER, Jean-Marie CHASSAIN

Samedis piscine et cours de natation

- Animations les samedis soirs de 18h à 18h45.
- samedi 3 : aquatraining - samedi 10 : nage avec palmes
- samedi 17 : nage avec palmes - samedi 24 : aquatraining
- samedi 31 : nage avec palmes. Tarif : 2,30€
- Pour être sûrs que vos enfants aient de la place pour des leçons de natation pour savoir nager avant l'été, pensez à les inscrire avant le printemps.

Piscine municipale - 135 rue Jeanne-Labourbe

02 47 44 01 75



SUR L'AGENDA DU MAIRE EN MARS

Jeudi 1^{er} : Conseil communautaire sur le Débat d'orientations budgétaires. **Lundi 5** : rendez-vous à Tours Métropole. **Mardi 6** : point sur les équipements sportifs avec le maire de Tours. Rencontre avec l'USSP Football. **Jeu**di 8 : comité national d'évaluation des normes à Paris. Journée de la femme à 17h, salle des fêtes. **Vend**redi 9 : inauguration de l'abri vélo construit par la Métropole, 11h15 parvis de la gare. **Lundi 12** : point sur les équipements sportifs à Tours Métropole. **Mardi 13** : réunion sur le stationnement avec les bailleurs sociaux. **Jeu**di 15 : conseil d'administration de l'Association française de prévention des catastrophes naturelles à Paris. **Sam**edi 17 : journée de concertation sur les rythmes de l'enfant, de 10h à 17h, salle polyvalente de l'école Marceau-Courier (*lire p.5*). **Dim**anche 18 : concert du dimanche matin, 11h, auditorium Henri-Dutilleul (*lire p.15*). **Lundi 19** : rendez-vous avec Corinne Orzechowski, préfète d'Indre-et-Loire. Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, à 18h30 au cimetière, avenue du 11 novembre. Commission générale sur les rythmes scolaires. **Mardi 20** : conseil d'administration du Centre européen de prévention des risques d'inondation (CEPRI). **Mer**credi 21 : conseil syndical du Syndicat mixte de l'agglomération tourangelle. **Jeu**di 22 : réunion sur le tir à l'arc avec le maire de Saint-Avertin. Bureau communautaire. **Sam**edi 24 : commission générale sur l'aéroport à Tours Métropole. **Lundi 26** : Semaine de la Palestine, rencontre avec Dominique Vidal à 18h30 à la bibliothèque. **Mer**credi 28 : formatrice au CIDEFE sur les villes résilientes. **Jeu**di 29 : conseil d'administration du CEPRI au Sénat. Comité de pilotage sur la patinoire à Tours Métropole. Conseil communautaire à propos du budget.

CLARTÉ

Mensuel d'informations
municipales
de Saint-Pierre-des-Corps
Mars 2018
n° 372

- Directrice de la publication : Marie-France Beauflis
- Directrice de la communication : Marie-Paule Mény
- Réalisation : Marie-Eve Descombes
Clara Gouron, Tatiana Lorilleux
- Publicité : Prest'Action 2000
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Dépôt légal : février 2018
ISSN n° 1257-5216

Temps de l'enfant, la réflexion se poursuit samedi 17 mars

→ Faut-il rester à la semaine d'école à 4,5 jours ou demander une dérogation pour passer à 4 jours ? Chaque ville doit se poser la question pour la rentrée. Une journée de réflexion permettra à chacun de donner son avis.



Une **journée de réflexion, d'échanges et de concertation sur l'école** est prévue **samedi 17 mars**, salle polyvalente de l'école **Marceau-Courier**, de 10h à 17h. Ce sera l'occasion pour ceux qui le souhaitent d'échanger avec les parents, les enseignants et les personnels de l'Éducation nationale et municipaux ainsi que les animateurs des temps d'activités périscolaires.

« La question que nous sommes en train de nous poser n'est pas seulement de savoir si on doit rester dans le cadre normal de 4,5 jours à la rentrée scolaire prochaine, ou s'il faut demander une dérogation pour 4 jours. En fait, nous sommes en

train de nous interroger sur le projet éducatif que nous voulons pour Saint-Pierre. D'où l'intérêt d'échanger et de faire le point. Au cours de cette journée, il y aura aussi des tables rondes, des ateliers... », précise Jean-Marc Pichon, adjoint aux Affaires scolaires.

Cette journée permettra aussi de faire la synthèse des messages reçus sur la boîte mail dédiée. Pour rappel, chacun peut faire part de ses remarques et points de vue **jusqu'au vendredi 9 mars par mail** à : rythmeseuducatifs2018@mairiespdc.fr (les contributions anonymes ne seront pas prises en compte). « Certaines villes ont déjà

fait le choix des 4 jours ou des 4,5 jours, mais pas toutes (voir encadré ci-dessous). Prendre une décision raisonnée demande du temps. Mettre en place une concertation de qualité aussi. »

Le 5 décembre a eu lieu une première réunion à la Médaille, avec des parents d'élèves, des enseignants, et Alexandra Latapy, de la Ligue de l'Enseignement, venue présenter une évaluation du projet éducatif de territoire.

Mardi 20 février, René Clarisse, Nadine Le Floc'h et François Testu, chercheurs sur les questions du rythme de l'enfant, sont venus à la salle de la Médaille pour échanger sur ces questions. Samedi 17 mars aura lieu cette grande journée de concertation, suivie le 19

mars à 20h d'une commission générale du conseil municipal qui permettra d'avoir l'avis des élus.

La décision finale devrait être prise d'ici la fin du mois de mars.

« Pour le moment rien n'est encore joué. Lors des conseils d'école, les avis sont assez partagés. Nous savons à Saint-Pierre que les temps d'activités périscolaires sont fréquentés et pour les avoir fait évaluer, nous avons pu constater qu'ils pouvaient permettre de remettre des élèves sur le chemin de la réussite scolaire, car cela passe par la confiance en soi. Quand un enfant réussit dans une discipline, il reprend confiance en lui. Au moment de trancher, il faudra vraiment que l'on garde cela en tête. »

Toutes les villes n'ont pas encore décidé

Dans la métropole, Tours, Luynes, Villandry, Savonnières, Ballan-Miré, Mettray, Chanceaux-sur-Choisille ont choisi de reprendre le rythme de 4 jours par semaine.

Chambray-lès-Tours a pris la décision de maintenir les 4,5 jours d'école. Et les autres communes, c'est-à-dire Saint-Etienne-de-Chigny, Berthenay, Druye, Saint-Genouph, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Cyr-sur-Loire, Notre-Dame-d'Oé, Parçay-Meslay, Rochecorbon, Saint-Pierre et Saint-Avertin ont lancé des concertations ou des temps de réflexion. La Membrolle, quant à elle, a d'abord procédé à de nouvelles élections municipales.

POMPES FUNÈBRES INTERCOMMUNALES DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE

PFI

La référence funéraire

 Contrats obsèques - Organisation complète des obsèques

 Caveaux, monuments et articles funéraires...

 Saint Pierre des Corps : 12, rue Marcel Cachin

 Tours - Joué lès Tours - Saint Avertin - Saint Pierre des Corps

 24h/24 et 7j/7 - 02 47 36 35 00 www.pfi37.com

Inscription en maternelle

L'inscription en maternelle pour 2018 s'adresse aux enfants nés en 2015 et 2016. Elle se fait **entre le 1^{er} février et le 15 mars** en mairie au service scolaire, ouvert du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et sur rendez-vous le jeudi matin (02 47 63 43 68). Apportez le livret de famille ou un extrait de naissance de l'enfant, un justificatif de domicile et le carnet de santé ou un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge. Un certificat d'inscription sera délivré précisant l'école d'affectation. **Il faudra ensuite se présenter auprès de la direction de l'école** qui validera l'inscription. Fiche d'inscription à télécharger sur www.saintpierredescorps.fr rubrique « Les enfants, l'école ».

« L'alimentation, c'est une histoire de simplicité et de bon sens »

→ Marie Diacre est diététicienne au CMS elle animera des ateliers à la bibliothèque pour l'animation « Préserver son capital santé à partir de 60 ans ». Elle reçoit aussi en consultation dans le cadre des programmes de prévention de santé publique.



Marie Diacre consulte sur rendez-vous le mardi et le jeudi. Les personnes qui viennent la voir sont généralement orientées par la médecine du sport, les infirmières, ou inscrites dans le parcours de lutte contre le diabète et l'obésité mené par le **centre municipal de santé**. Elle voit aussi des enfants et leurs familles dans le cadre de la réussite éducative. « On prend un rendez-vous chez un diététicien en général lorsque l'on sent qu'il est temps de changer son alimentation, mais qu'on ne sait pas comment s'y prendre. Cette démarche est positive. Elle doit toutefois s'accompagner d'**activité physique**, les deux vont de pair. »

Discuter alimentation avec Marie Diacre, c'est déconstruire tous les mécanismes de culpabilité. Il n'est pas question de « il ne faut pas faire ça » ou de « ça c'est interdit », qui entraînent frustration et même tristesse.

« Avec tout ce que l'on entend sur l'alimentation, les interdits, les conseils qui se contredisent, il y a de quoi être perdu. Je rassure beaucoup finalement ! Mon objectif est d'accompagner les gens vers une alimentation plus saine. Mais il n'y a pas une unique recette. On trouve des solutions en fonction de chacun. » De l'acro au chocolat à l'adepte des plats tous prêts.

« Le comportement alimentaire, c'est la somme de beaucoup de choses. Les habitudes familiales et sociales, l'état de santé et émotionnel, l'environnement... Aider une personne à réduire son poids quand c'est nécessaire, c'est aussi l'aider à réduire les risques qu'elle tombe malade. C'est de la santé publique. »

En trois ou quatre rendez-vous, Marie Diacre aide les patients à mettre en place des changements « modestes, mais durables ».

« Quand on mange, il faut être à l'écoute de son assiette et de son corps. On mange avec tous ses sens, pas seulement le goût. Il ne faut surtout pas occulter la notion de plaisir. L'alimentation, c'est une histoire de simplicité et de bon sens. De simplicité, parce qu'il n'y a rien de compliqué et moins on mange de produits transformés, mieux c'est, puisqu'on évite ainsi le sel, les sucres ajoutés... Et de bon sens, parce que l'on sait aussi que certains aliments sont moins bons pour la santé, qu'il ne faut pas en abuser. »

Marie Diacre animera des ateliers dans le cadre de l'animation « **Préserver son capital santé à partir de 60 ans** » à la bibliothèque, **mardi 13 et mardi 27 mars**, c'est sur inscription (lire ci-dessous), renseignez-vous !

✓ Centre municipal de santé, 12 rue Ethel et Julius-Rosenberg, 02 47 63 43 60

Préserver son capital santé à partir de 60 ans

Bien dans sa tête et dans son corps

Des ateliers sur l'alimentation, l'activité physique et la mémoire

L'alimentation
Intervention
de Marie Diacre, diététicienne
du centre municipal de santé
Mardis 13 et 27 mars
Bibliothèque / 15h

Mémoire et alimentation
Conférence de Virginie Charreau,
diététicienne
Vendredi 1^{er} juin
Bibliothèque / 18h30

**Pour tous
entrée libre !**

Activité physique
Avec l'association Sport Anim 37
Travail d'équilibre, renforcement, étirements musculaires
Mardis 3, 10, 17 et 24 avril et 15 mai 2018 à 14h30
Salle de la Médaille

Ateliers gratuits de 15 personnes

Sur inscription auprès de la bibliothèque municipale
au 02 47 63 43 17
En cas d'empêchement pour les inscrits, merci de
prévenir



Malika Pont, responsable de Farandole



Audilab



Gymnase René-Despouy

« Rendez-vous de mandat », une vidéo à mi-mandat

2017 est l'année charnière du mandat 2014-2020. C'est maintenant l'occasion d'un bilan sur ce qui a pu être accompli, sur ce qu'il reste à faire par rapport aux engagements pris.

7,5 millions d'euros ont été investis en trois ans, dont environ 4 millions pour des équipements nouveaux ou des rénovations – tous ont intégré le développement durable; et 3 millions pour l'éclairage public, des véhicules, du matériel... Le plan de réduction de la dépense publique, annoncée par le gouvernement en avril 2014, juste après l'élection municipale, est le fait le plus marquant de la période. Cela s'est traduit par une perte de recettes de 3,5 millions d'euros à Saint-Pierre, entraînant des mesures que personne ne souhaitait, telle la fermeture de la colonie de Châtelus (qui reste un lieu d'accueil de mini-camps), ou le non remplacement d'agents municipaux, mais aussi par le fait de ne pas pouvoir mettre en œuvre certains chantiers – cuisine centrale, piscine...

La ville se transforme, les programmes de logements comme Cour du Petit Pressoir (82 logements en 2014), les Jardins du Cher (52 logements en 2015), la résidence Marie-Curie (23 logements en 2015), les Cadoux (59 logements en 2017), ont permis d'accompagner l'augmentation de la population, la commune atteignant **16 188 habitants** au 1^{er} janvier 2018, avec 250 naissances par an ces dernières années.

Un documentaire que vous pouvez regarder sur www.saintpierredescorps.fr (« Rendez-vous de mandat » en bas d'écran à droite), évoque l'évolution de la ville, de ses équipements, de ses services depuis 2014. Il est réalisé autour de la parole d'habitants, d'architectes, de responsables d'entreprises...

→ **Malika Pont** présente **Farandole** rue de l'Evidence. Le nouveau multiaccueil est doté d'un puits climatique, de matériaux naturels recommandés pour la santé des tout-petits. Investissement 1 million d'euros.

→ **Benoît Roy**, fondateur et dirigeant d'**Audilab**, a fait construire le siège national du réseau de prothèses auditives rue Fabienne-Landy. Originaire de Saint-Pierre où son père était médecin, il dit son intérêt pour ce site permettant à de nombreux visiteurs de le rejoindre dès leur descente du train.

→ **Nicolas Miranda** évoque la construction d'**Imateq** dont il est directeur, au pied du pont Jean-Moulin. Cet atelier de maintenance de locomotives vient concrétiser la volonté municipale de redonner une dynamique industrielle au site du Magasin Général, avec de l'industrie ferroviaire. Faiveley s'agrandit à côté et le Technicentre SNCF vient d'annoncer un

programme d'extension après avoir installé en 2017 une équipe d'ingénieurs près de pôle emploi avenue Pompidou.

→ **Arnaud Delépine**, en plus d'être professeur de cor au Conservatoire régional de musique de Tours, s'est investi dans le **Collectif** qui se bat pour que la **deuxième ligne de tram** desserve le quartier de la Rabaterie et la gare.

→ **Jean-Jacques Leboeuf** dit le soulagement des habitants des environs de l'usine **Primagaz** : leur mobilisation au sein d'un **collectif** avec le soutien de la ville, a permis de faire le poids et d'être entendu par l'État et l'entreprise qui va déménager la partie de son activité.

→ **Philippe Montandon**, architecte, présente le projet des **Maisons dans le parc**, qui prévoit environ 90 logements rue des Épinettes.

→ **Sébastien Gohier**, de **Corpoénergies**, évoque les deux ruches plantées sur la toiture végétalisée de la **chaufferie biomasse** qui alimente le **réseau collectif de chauffage urbain**.

→ **Ludovic Malbet**, architecte, explique pourquoi l'extension du programme de la **Cerisaie** avec 20 logements avenue Lénine, est retenu dans le cadre du **Grand prix**

d'aménagement en zone inondable par les ministères du Logement et du Développement durable.

→ **Catherine Poulain**, du CCAS et **Vanessa Chikh**, de la Diablerie, achetée par la ville, présentent l'établissement qui permet de partager des services tout en gardant son logement autonome.

→ **Isabelle Hémar-Folliot**, dit le challenge d'être la **première médecin salariée d'un centre de santé en région Centre**. Le CMS l'a recrutée pour faire face à la pénurie de médecins en ville. Un vrai besoin auquel la municipalité a répondu de façon pionnière (*horaires des consultations p.4*).

→ **Sandrine Tresbailes**, architecte et employée par la commune, raconte comment les contraintes budgétaires nous ont fait renoncer à la démolition du **gymnase Despouy**. La ville investit 156 000€ pour le réhabiliter.

→ **Céline Illig**, directrice du **Centre culturel communal** met en œuvre la volonté des élus d'ouvrir plus grand les portes du lieu. 42 000€ ont été investis pour refaire les loges, remettre les fauteuils aux normes et redonner de la couleur au hall Et ça y est, on achète ses billets en ligne sur <https://billetterie.mairiespdc.fr>

Les ados, V.I.P. à la bibliothèque en mars

→ Du 13 au 31 mars, La Tête à l'envers revient à l'espace jeunesse de la bibliothèque. Au programme de ce mois placé sous le signe des « very importants persons », des rencontres, du « Do it yourself » (à faire soi-même), des ateliers...



« L'adolescence, c'est la période où l'on se construit et où il est important d'apprendre à avoir une bonne image de soi. » Cécile Rigollot est bibliothécaire jeunesse. « On peut faire ça en s'amusant et c'est ce que nous avons eu envie de montrer à travers cette Tête à l'envers spéciale V.I.P. En plus des tutoriels, de l'exposition et des rencontres avec des blogueurs, ce sera aussi le retour du prix littéraire.»

L'idée : proposer une chronique, écrite, sonore ou visuelle sur l'un au moins des six titres en compétition : *Grosse Folie* et *Do la honde* de Raphaële Frier (présente lors de la remise du prix), *La porte rouge*

de Valentine Goby (en rencontre à la bibliothèque mardi 13 mars), *Pensées de Manon D. sur moi-même et quelques autres sujets* de Sophie Dieuaide, *A quoi tu ressembles ?* de Magali Wiener et *Comment (bien) rater ses vacances ?* d'Anne Percin. Alors, prêt à jouer les jurés ? A récompenser votre roman préféré ?

Au programme de V.I.P.

Du 13 au 31 mars

▪ « Les basiques à poil », exposition avec la participation du collège Decour

Vendredi 16 mars

▪ 18h remise du prix V.I.P.
▪ 18h30 rencontre avec **Raphaële Frier**

Samedi 17 mars

journée blogueurs/youtubeurs
▪ 11h personnalisation de tote-bag (sac en tissus) avec Laura de **Chala Moda**
▪ 14h Tous coiffés, démo sur modèles et atelier à partir de 15h avec Benjamin Couty

▪ 14h30 maquillage tout simplement avec Émilie de **Mon Grain de Folie**
▪ 15h30 tout sur la barbe avec Jean Artignan de **BarbeChic**. Puis dédicace



▪ Toute la journée, atelier photo Bookface (exemple en médaillon) 5 minutes pour te fondre dans la couverture d'un livre avec Cécilia de **Between the Books** et Marie-Eve de **Mademoiselle Maeve**

Vendredi 23 mars

▪ 18h Le jean dans tous ses états, conférence de **Jérémy Brücker**, agrégé d'Histoire, professeur au lycée Choiseul

Samedi 24 mars

▪ 11h découverte de la fabrication de savon avec Viviane Foré du **Moulin à savon** et visite de son atelier
▪ 14h et 15h30 tutos et atelier avec Pauline de **Souchka nail art**. Puis dédicace S'inscrire pour les ateliers au 02 47 63 43 17

Ciné Jeunesse, des séances pour les écoliers, et à prix réduit



Azur et Asmar, samedi 24 mars

Si vous n'avez pas entre 6 et 11 ans, il y a certains films programmés le samedi au cinéma que vous ne pourrez pas aller voir. Et oui ! Ciné Jeunesse est réservé aux écoliers d'élémentaire. Et les enfants apprécient d'aller au cinéma comme des

grands. Les enseignants et les parents d'élèves volontaires encadrent tout de même ces séances !

« Sans eux, il ne pourrait pas y avoir de Ciné Jeunesse, puisqu'il s'agit d'un dispositif mené avec les écoles. Alors les élèves ont besoin d'eux pour continuer à en bénéficier », précise Céline Illig, directrice du centre culturel.

Ciné Jeunesse existe depuis la création du centre culturel, il y a cinquante ans. Les enfants peuvent acheter à l'école une carte de cinéma, au prix de 5,20€, et venir ainsi à cinq séances de cinéma

programmées le samedi à 14h. Les films sont choisis spécialement pour eux.

« Nous essayons de varier entre les films et l'animation, les plus anciens et les plus récents. L'idée est aussi de faire découvrir des genres différents de ce qu'ils pourraient aller voir en famille. » Le cycle a démarré en février et il reste **deux films en mars, Azur et Asmar** le 24 et **Brisby et le secret de Nymh** le 31.

Si votre enfant n'a pas acheté sa carte, vous pouvez encore le faire en contactant le centre culturel, au 02 47 63 43 15.



EFFIA
Déplacez-vous malin !

Places de stationnement au plus près de la gare TGV :
Véhicules et 2 roues motorisés au P1 et P2.

Réservez une place à deux pas du quai de la gare !

www.resaplace.com



RESAPLACE



ET LA NATURE DANS TOUT ÇA ? LES ESPACES BOISÉS CLASSÉS

La surface des bois classés sur la commune est passée de 15 à 25 hectares à la faveur de la révision du Plan local d'urbanisme. C'est peu – mais la ville a été surtout maraîchère. La Boire, déjà référencée comme espace naturel sensible par le département, est l'un de ces lieux à préserver.



« On entend souvent que Saint-Pierre est une ville minière, très urbanisée, relève Marie-France Beaufile (en médaillon). Il n'y a pas que le bâti qui a souffert

lors des bombardements, le végétal aussi. Aujourd'hui, nous avons des arbres, mais ils sont jeunes, la plupart ont été plantés après-guerre. »

Dans toutes les villes aujourd'hui, les habitants veulent de la nature, des arbres, respirer, voir autre chose que des murs et du béton. C'est pour répondre à ce besoin de verdure que l'on voit apparaître des toits ou des façades végétalisées, qu'il y a un engouement pour la production locale qui rapproche l'agriculture des villes et que surtout la densification se fait plus en douceur, en intégrant davantage d'espaces végétalisés.

L'économiste Philippe Moati, qui a travaillé sur les grandes villes souligne :

« Dans toutes les enquêtes, sur tous les sujets, le mot à la mode c'est "naturel". Et le comportement est quasiment schizophrénique ; le mot "nature" arrive ainsi en dernier pour caractériser la ville, mais dès que l'on propose des modes de ville, celui de la "ville nature" est plébiscité. »

Il ajoute : « Il y a un gouffre entre les attentes des citoyens et ce que nous offrent les acteurs de la ville. »

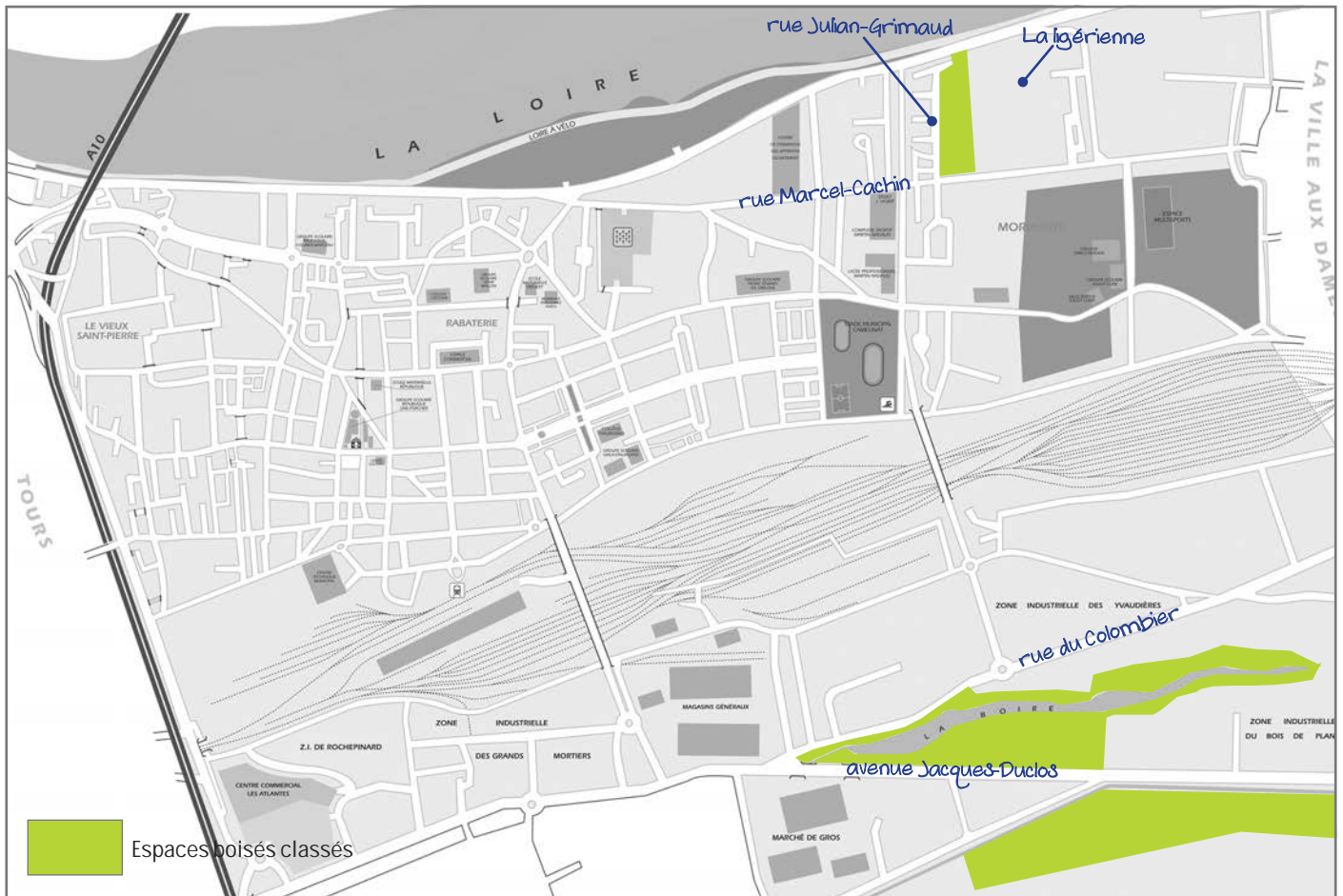
Il faut réussir à composer le besoin de nature avec l'habitat

« Lors des Ateliers de la Cité, les habitants ont souvent évoqué la nature, le besoin de la conserver, de la ramener en ville. Nous avons bien conscience de ce besoin de végétation et nous végétalisons chaque année un peu plus en diversifiant les essences. Mais il nous faut composer avec de l'habitat. Une ville doit proposer des logements,

des équipements publics pour être attractive et pour répondre aux besoins liés au desserrement démographique (NDLR : moins d'habitants par logement aujourd'hui qu'auparavant, 3,33 en 1968 et 1,9 en 2017) », souligne Marie-France Beaufile. Nous continuons à protéger les jardins familiaux – nous en avons plus de 350 en ville – et aussi les rottes et tout ce qui va dans le sens d'une circulation douce, tranquille. » Saint-Pierre a des frontières naturelles avec la Loire et le Cher. Elle ne possède pas de forêt, mais quelques espaces boisés, dans lesquels la nature semble avoir repris ses droits.

« Ce sont ces espaces que nous avons classés, pour qu'ils ne disparaissent pas, qu'ils soient protégés. L'élaboration du PLU a permis d'affiner leurs frontières, en étudiant chaque parcelle et désormais, il est certain que ces bois resteront tels qu'ils sont puisque leur classement impose des obligations aux propriétaires. »

Espaces boisés classés, où sont-ils ?



Un diagnostic précis et des contraintes pour les propriétaires des parcelles



Le bois de la Ligérienne

Dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme, les services se sont penchés sur les espaces boisés classés existants, qui représentaient déjà **14,95 hectares**.

« Ces espaces classés sont des parcelles déjà boisées ou qui le seront par la suite. C'est une manière de réserver des espaces pour planter des arbres. Ils sont bien plus modestes que des forêts, qui, elles, sont soumises au droit forestier », précise Véronique Cérélis, du service de l'urbanisme.

« Nous avons effectué un diagnostic précis qui nous a amené à quelques modifications. Nous n'avons pas conservé les espaces se situant dans le lit de la Loire, car ils n'étaient plus compatibles avec les impératifs d'écoulement des eaux. En revanche, nous avons renforcé leur présence au sud de l'avenue Jacques-Duclos, afin de garder une frontière, un tampon, entre la route départementale et la varenne du Cher. »

Au total, **la surface** de ces espaces classés **a augmenté** de presque dix hectares, **passant à 24,53 hectares**. Comme pour l'habitat (voir *Clarté de janvier*), le classement des surfaces boisées entraîne des contraintes et des obligations pour le propriétaire des parcelles – la commune pour la plupart d'entre elles.

Qui entretient ces parcelles ?

« Les propriétaires sont tenus de préserver le boisement, d'entretenir les arbres, ils ne peuvent pas défricher et sont sou-

mis à demande d'autorisation préalable pour abattre un spécimen. Le classement empêche de transformer les parcelles en zones agricoles. En zone urbaine, les constructions restent possibles, s'il n'y a pas besoin d'abattre d'arbres. »

L'accès est-il public ?

Cela dépend. Pour le bois de la Ligérienne, le long de la rue Julian-Grimaud, non, puisqu'il s'agit de plusieurs parcelles privées.

Mais pour la Boire oui, puisque les terrains appartiennent à la commune en majorité.

« **La Boire** est d'ailleurs un bel écrin de verdure, souligne Karine Chauvet, adjointe à l'environnement. L'étang a été classé espace naturel sensible et c'est un rendez-vous prisé des pêcheurs qui nous aident d'ailleurs à l'entretien et à la conservation du lieu. Mais c'est surtout un bel endroit à préserver, où la nature a repris ses droits et où il est agréable de se promener. »

Des arbres remarquables en ville

→ Quelques chiffres : sur 1128 hectares, la ville en compte 66 d'espaces verts, 17,2 de gazon, 23,1 de prairie, 9,3 d'arbustes, 0,29 de fleurs, ainsi que 3150 arbres dont 182 dans les écoles...



L'allée de cyprès de Leyland le long du cimetière

Saint-Pierre compte quelques arbres remarquables, qui auraient pu être classés dans le Plan local d'urbanisme, « mais ils n'étaient pas assez nombreux et déjà dans des espaces publics, ce qui les protège déjà d'une certaine façon », souligne Barbara Rivière, responsable du service de l'urbanisme.

Parmi ces spécimens, on note les 42 **cyprès de Leyland** de l'allée Bonvin, les deux **amandiers** de l'avenue Jean-Bonnin, le **saule pleureur** de l'avenue Stalingrad et le **cèdre de l'Himalaya** du jardin Viala – le plus ancien jardin public de la ville.

Chaque année, le service des espaces verts renouvelle une soixantaine d'arbres, parmi lesquels quelques nouvelles plantations.

« Les jardiniers sont impliqués dans le zéro phyto depuis presque dix ans maintenant, ils ont démarré à un moment où ils étaient pionniers et où il n'y avait pas tous les outils qu'il y a aujourd'hui pour s'y mettre », souligne Karine Chauvet, adjointe en charge de l'environnement

(en médaillon). Il y a une véritable créativité au sein de ce service. Alors forcément, chaque nouvelle plantation est réfléchie. »

« Nous recherchons des essences d'arbres qui permettent à la fois de diversifier la flore, mais aussi qui résistent à la sécheresse. Il ne faut pas oublier que les arbres en ville souffrent. Alors, on pense aussi aux plantes allélopathiques, c'est-à-dire des plantes qui ont des effets bénéfiques sur les sols ou sur d'autres plantes, réduisant leur besoin en eau, en lumière ou en substances nutritives... Elles diminuent la détérioration de l'environnement. Et c'est ce que nous recherchons à Saint-Pierre », explique Patricia Dubois, responsable du service des espaces verts.

Parmi ces essences peu gourmandes en eau et compatibles avec un milieu urbain, on peut citer le chêne d'Amérique, le hêtre pourpre, l'érable et le ginkgo biloba, autrement appelé l'arbre aux quarante écus ou l'abricotier d'argent.



Les planteurs d'idées, une deuxième phase de chantier en avril

A l'automne, l'association Les planteurs d'idées a mené la première phase d'un chantier participatif dans le parc Gambetta. L'objectif : y planter des arbres fruitiers pour permettre aux habitants de faire leur cueillette, mais aussi que ces derniers puissent « mettre les mains dans la terre », car il faut l'entretenir, ce jardin comestible !

« Mettre les mains dans la terre, c'est une expression qu'on a souvent entendue durant les plantations. Les volontaires se sont appropriés les lieux. Au départ, ils parlaient du parc Gambetta et à la fin de "notre" parc Gambetta », souligne Benjamin Dubuis à l'origine du projet.

Plus de 400 personnes - dont 250 scolaires, ont répondu présent à l'automne. **La deuxième phase de chantier va se dérouler du samedi 14 jusqu'au dimanche 22 avril avec des ateliers durant les week-ends.** Puis la troisième à l'automne avec le service espaces verts autour de la création d'un verger. Rejoignez-les, pour observer, pour jardiner, pour participer !

Infos : www.lesplanteursdidees.fr



Persil et ciboulette pour la cantine

Les jardiniers des serres municipales se mettent aux plantes aromatiques pour fournir la cuisine centrale. Très prochainement, les 1200 écoliers qui mangent à la cantine vont voir leurs assiettes gagner en goût avec de la ciboulette, du persil et autres herbes qui seront produites sur place !

Élus communistes et républicains**Quel avenir pour les services publics ?**

Les services publics français, qu'ils soient d'État, hospitaliers ou assurés par les collectivités, sont reconnus comme des outils utiles à la lutte contre les inégalités. Ils permettent d'assurer la solidarité. Ainsi en est-il, par exemple, de la restauration municipale avec des tarifs qui prennent en compte le quotient familial. De nombreux enfants peuvent, grâce à ce service, déjeuner au restaurant scolaire.

Pourtant, une attaque en règle des services publics se profile. Selon une circulaire, le programme Action publique 2022 de transformation de l'action publique poursuit trois objectifs :

- améliorer la qualité des services publics ;
- offrir aux agents publics un environnement de travail modernisé ;
- accompagner la baisse des dépenses publiques.

Un Comité Action publique 2022 (CAP 22) devra rendre un rapport dans lequel il évaluera chaque politique publique. Il identifiera les réformes structurelles à conduire ainsi que les économies budgétaires à réaliser de façon significative et durable.

Le Comité pourra proposer des transferts de compétence entre différents niveaux de collectivités, des transferts vers le secteur privé et aussi l'abandon de missions.

De plus, tout dernièrement, une annonce faite par voie de presse interroge. Car au-delà de la forme, c'est le fond qui peut nous inquiéter : un vaste plan de départs « volontaires » va être lancé pour la fonction

publique d'État. Il s'agit comme le dénoncent les syndicats d'« un véritable dynamitage de la fonction publique d'État ».

L'État fait en même temps payer aux collectivités la réduction du déficit public ; 11 milliards ont ainsi été prélevés aux collectivités sous la présidence de François Hollande. 13 milliards le seront pendant le mandat du président Emmanuel Macron. Alors que l'État devient une simple plateforme en « ubérisant » ses services, il est de plus demandé aux collectivités d'accompagner les habitants pour l'accès au numérique, aux différents guichets et machines ; ainsi doivent-ils le faire pour les recherches d'emploi, les prestations CAF... On s'adresse aussi aux associations pour compenser le lien social en voie de disparition et cela au moment où elles voient les aides diminuer, les subventions en baisse ou la disparition des contrats aidés.

Tout converge vers un recours plus important aux contractuels. Cela ne va pas dans le sens d'une action efficace contre le chômage.

En attaquant la fonction publique, en attaquant les budgets des collectivités, on attaque les services publics.

Un fonctionnaire, c'est celui qui nous soigne, qui accompagne les jeunes dans leurs apprentissages, qui nous guide pour les recherches d'emploi, pour faire valoir nos droits, qui nous protège tout au long de notre vie. S'en prendre à la fonction publique, c'est s'en prendre à chacun d'entre nous.

Élus socialistes et républicains**L'éducation doit être une priorité !**

Au moment où les vingt-deux communes de la métropole ont largement entamé une concertation, certaines depuis plusieurs mois, auprès des familles et des professionnels, Saint-Pierre-des-Corps n'a rien engagé. Et ce, alors même qu'un certain nombre de conseils d'écoles souhaitent un retour à la semaine de quatre jours.

La municipalité doit aujourd'hui faire de l'éducation sa priorité. Les temps d'activités périscolaires (TAP) représentent près de 200 000€ hors charges de fonctionnement des bâtiments. Notre population est en grande fragilité. Si nous souhaitons un avenir pour notre jeunesse, cela dépend des moyens que nous y consacrons ! Ces moyens contribueront à la réussite de chaque enfant.

Cela ne s'improvise pas sans un budget conséquent. A l'heure où les gouvernements se désengagent de plus en plus, ce sont les collectivités qui se doivent de prendre le relais, et ce à commencer par l'entretien, la gestion des bâtiments scolaires et le matériel.

Si la non reconduction des TAP est validée par les conseils d'écoles et le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) en mars prochain, la ville doit se mobiliser pour offrir à tous les moyens de réussir. L'argent investi actuellement pour les TAP devra être réinvesti pour le

développement des sorties culturelles, pédagogiques, ou encore des sorties artistiques. Des sorties vélo, un voyage linguistique ou historique devrait exister pour les élèves de CM2 comme il est proposé dans d'autres collectivités.

Certaines écoles de Saint-Pierre-des-Corps arrivent à peine à proposer une journée de sortie scolaire faute de moyens. Il ne faut pas oublier que notre ville, qui possède un quartier prioritaire, doit redoubler d'efforts pour accompagner ces enfants.

A l'ère du numérique, la ville doit se doter d'ordinateurs, de classes mobiles, de tableaux numériques, de vidéoprojecteurs interactifs. Ces outils sont une nécessité pour préparer l'avenir de nos enfants, tout le monde sait que c'est une priorité pour intégrer le monde de travail de demain.

Parce que l'école de la République doit être équitable pour tous !

ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

M.-F. Beaufills, M. Belnoue, C. Gauthier, R. Lebert, D. Ménier, J.-P. Chipot, C. Chafiol, L. Berruet-Angele, D. Patre, S. Lenoble, D. Bouhourdin, M. Soulas, J. Hebert, D. Dupont, G. Moindrot.

Contact : adecrspdc@gmail.com

ÉLUS SOCIALISTES, APPARENTÉS ET RADICAL DE GAUCHE

J. Pairis, O. Soum, C. Jeanneau, J. Saez, D. Marchand, P. Pairis.

Contact : elusps.spdc@gmail.com et <http://ps-spdc.fr>

Précision. Il est inexact d'affirmer que la piscine a été fermée du jeudi 18 au mardi 23 janvier. L'absence de personnel pour maladie a eu comme conséquence un accès partiel au bassin. Du Jeudi au samedi, les scolaires et publics des clubs et animations ont été accueillis. Lundi 22 et mardi 23 la piscine a été fermée sur les créneaux 17h-19h. Ce service a pu être assuré grâce à un personnel venu travailler sur son temps normal de congé.

Un nouvel élan pour Saint-Pierre

Qu'en est-il de notre service public ?

Du jeudi 18 janvier au mardi 23 janvier la piscine municipale était fermée.

Une prise de contact a été effectuée afin d'obtenir le motif de cette fermeture exceptionnelle.

La réponse donnée par le responsable de l'établissement est tout à fait surprenante. Cette fermeture est causée par l'absence pour maladie de la personne chargée de l'accueil.

« Il est à noter que tout le monde peut être malade, la maladie ne choisit ni sa victime, ni le moment. »

De ce fait, impossibilité d'avoir un remplaçant donc : fermeture de l'établissement.

Un adjoint au maire confirme les dires du responsable de ce service à savoir « la personne chargée de l'accueil est malade et impossibilité de la remplacer ».

Une personne absente et la piscine est coulée, pardon fermée !

Alors plusieurs questions peuvent être posées !

- A quoi sert le responsable d'établissement public à Saint-Pierre-des-Corps ?
 - Ne serait-ce pas son rôle comme il en est dans tous les services autant dans le privé que dans le public d'assurer la continuité du service ?
 - Ne serait-ce pas judicieux d'organiser un service en prévision de cas similaire ?
- Nous avons eu connaissance de ce fait qui concerne un établissement municipal, important ou pas, là n'est pas la question, mais est-ce que ceci concerne essentiellement ce service ?

Ceci nous fait penser à un fait. Nous avons demandé le maintien de l'ouverture de l'état civil le samedi matin en échange de sa fermeture le lundi matin pour faciliter l'accès aux personnes travaillant en semaine et se trouvant dans l'impossibilité d'effectuer toutes démarches d'état civil.

Peut-on vanter le service public d'un côté et ne pas maîtriser sa gestion de l'autre ?

UN NOUVEL ÉLAN POUR SAINT-PIERRE
Droite et Centre

A. Garcia, J. Métais, M. Haddad, J.-F. Lebourg.

Contact : garciaalain02@gmail.com

Citoyens actifs et ouverts

4 journées et demie ou 4 journées, qu'est-ce qu'on coche ?

Suite aux assouplissements proposés par le ministre de l'Éducation nationale, une nouvelle consultation sur les rythmes scolaires s'engage. Les parents d'élèves ont commencé à s'exprimer via des questionnaires à choix multiples diffusés dans les écoles.

Mais comment cocher la bonne case ?

Tout d'abord en imaginant le choix qu'on ne nous propose pas ! Réfléchir à la question et suggérer sa proposition idéale car à trop cocher des cases, on finit par ne plus considérer la question et ses enjeux : la réussite de tous les élèves, les liens entre l'école et les familles, sa place dans la société.

Pour les élèves, l'école le matin s'avère plus favorable aux apprentissages donc 5 matinées plutôt que 4, c'est probablement offrir plus de chances de réussite à chacun. De même on préférera le samedi au mercredi pour cette cinquième matinée. Souvenons-nous du samedi matin qui a facilité jusqu'en 2007 (passage à l'école de 4 jours) les moments d'échanges informels entre les parents et les enseignants. Il contribuait par ailleurs à une continuité plus rythmée des apprentissages générant moins de fatigue et plus d'entrain.

Dans cette optique, les après-midis pourraient être consacrés à des activités périscolaires (qui devront rester gratuites pour éviter d'accroître les inégalités socio-éducatives) ou à des temps quotidiens plus longs en famille... à condition de changer aussi le temps de travail des parents, de pouvoir l'augmenter pour certains ou le réduire pour d'autres. Êtes-vous favorables à la semaine de quatre jours et demi d'école avec école le samedi matin ? Nous, on coche ! Nous porterons cette proposition dans le cadre de la concertation annoncée.

CITOYENS ACTIFS ET OUVERTS

Verts et apparentés

B. Grosleron et G. Deguet

Arial : 7 impasse Boisdénier, tél. 02 47 46 27 76

Contact : <https://arialspdc37.org/> / arial.sp@laposte.net

clarté informations n° 372 - mars 2018

100% à gauche

Délit ou déni d'hospitalité ?

Comment la situation des réfugiés du centre d'accueil d'orientation (CAO) a-t-elle évolué dans notre commune ?

Les réfugiés ont dû déposer au Guichet unique pour demandeurs d'asile (GUDA) leurs empreintes digitales. Pour un certain nombre d'entre eux, le dépôt de demande d'asile en France n'a pas dans un premier temps été possible : fichés sur Eurodac (fichier européen), ils ont été étiquetés « Dublin » c'est-à-dire destinés à être refoulés dans le premier pays d'Europe dans lequel ils avaient apposé leurs empreintes.

Rappelons que le droit d'asile en France découle du préambule de la Constitution : « tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République ». Encore faut-il le prouver... Comme si fuir son pays en guerre n'était pas une raison suffisante...

Habités au microclimat bienveillant de Saint-Pierre-des-Corps, ils ont ensuite dû rédiger un récit de vie destiné à convaincre l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) de la légitimité de leur demande d'asile... Trouver les mots pour dire la guerre, la torture, la mort... Autant de traumatismes ineffables...

Entre ces péripéties administratives, il a fallu apprendre à vivre avec ses fantômes... Mais à Saint-Pierre-des-Corps, la Solidarité n'est pas un mot creux... présence presque quotidienne, aide à la réalisation de dossiers, parrainages : autant de moments partagés qui tissent la fraternité entre humains.

Contrairement à son image de pays des droits de l'homme, la France pratique l'une des politiques les moins accueillantes au sein de l'Europe. Il existe cependant dans la société française nombre de personnes qui accueillent et aident les réfugiés : continuons à Saint-Pierre et ailleurs à faire notre « métier d'homme ».

100% À GAUCHE

NPA

P. Bourbon.

Contact : spdcpercentagauche@gmail.com

Compte Twitter : @100gaucheSPDC

FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'ALTERNANCE

JEUDI 22 MARS

9H30 - 12H30 sur rendez-vous
Inscription sur jeparticipe-evenement.pole-emploi.fr

Nombre de places limité

14H - 16H30 en accès libre

→ Préparez-vous à la rencontre de recruteurs

→ Consultez la liste des entreprises et les offres d'emploi sur pole-emploi.fr -> region -> centre-val-de-loire

SALLE DES FÊTES
AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
MAIRIE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS



POLE-EMPLOI-CENTRE.FR



Le Forum de l'emploi et de l'alternance revient jeudi 22 mars

Chaque année en mars, le service municipal de la jeunesse (SMJ) organise le Forum de l'emploi et de l'alternance. Ce temps-fort se travaille avec Pôle Emploi et la Mission locale de Touraine.

L'an dernier plus de 1800 personnes se sont rendues à la salle des fêtes, dont 570 inscrits aux rencontres privilégiées entre candidats et recruteurs organisées par Pôle Emploi.

L'édition 2018, toujours orientée vers le retour à l'emploi et l'alternance se tiendra **jeudi 22 mars à la salle des fêtes**.

Sur place, les visiteurs pourront rencontrer des entreprises et des services publics, qui proposent des emplois ou des organismes de formation. Il y aura des propositions dans le **secteur social, commer-**

cial, du transport logistique, des personnes et des marchandises, bancaire, du management, de la gestion, du tertiaire, de l'ingénierie informatique...

La matinée, de 9h30 à 12h30, sera consacrée au **Job dating**, un moment **réservé aux personnes inscrites** sur <https://jeparticipe-evenement.pole-emploi.fr/visiteur/>

L'après-midi, entre 14h et 16h30, **le Forum sera tout public** et permettra de rencontrer les entreprises. La liste des entreprises et les offres seront consultables courant mars sur le site de Pôle Emploi (pole-emploi.fr/région/centre-val-de-loire).

Pensez à apporter votre CV !

✓ Forum de l'emploi et de l'alternance, salle des fêtes, avenue de la République, de 14h à 16h30 en accès libre



Le conseil du jardinier



Achetez le **daphné odorat** en conteneurs ou en pot, car il n'aime pas être transplanté et a du mal à s'installer.

Plantez-le sans casser la motte au moment de la mise en place, dans un sol plutôt neutre ou légèrement acide et riche en humus, pas trop fertile, très bien drainé, à exposition légère ou à mi-ombre, dans un endroit protégé des gelées printanières, en bordure de terrasse ou dans une rocaïlle ombragée avec des fougères et des hostas. Dans un sous-bois clair, il resplendira avec rhododendrons, camélias et azalées. Il tolère d'être cultivé en bac, mais il supportera moins le froid qu'en pleine terre.

Enterrez de 2 à 3 cm le bourrelet de greffe afin qu'il s'affranchisse et permette l'émission de rejets,

ce qui donnera une plante plus touffue.

En terre peu fertile, apportez du compost au pied, tous les trois ans en hiver. Aucune taille ni protection hivernale ne sont nécessaires.

Il faut que ses racines soient maintenues au frais durant l'été. Un paillage peut y contribuer efficacement, de même que des arrosages réguliers dès que la température ambiante dépasse les 25°C. Il craint l'humidité stagnante, les terres lourdes, compactes, asphyxiantes, les trop fortes chaleurs et le soleil violent.

N'ingérez pas les fruits, ils sont toxiques.

Le mois prochain :

le groseillier à maquereaux

✓ Association des petits jardiniers : 60 rue P-V-Couturier (magasin ouvert les samedis 3, 10, 17, 24 et 31 mars de 10h à 11h30).

petsjardiniers-spdc@hotmail.fr

<http://lespetitsjardiniers-spdc-com>

sitego.fr/

<http://lespetitsjardiniersdespdc>

blog4ever.com

À Saint-Pierre-des-Corps



Profitez de nos **70 boutiques et restaurants** toujours proches de vous

Et avec la carte de fidélité **PASSIONNÉMENT SHOPPING**

Bénéficiez d'offres exceptionnelles dans nos boutiques, de privilèges exclusifs. Tous les jours une nouvelle chance de gagner des cadeaux.



SEPHORA

boulangier



flunch

GO SPORT

TOYS R US

www.les-atlantes.fr

[cc.lesatlantes](https://www.facebook.com/cc.lesatlantes)

[atlantes_shopping](https://www.instagram.com/atlantes_shopping)

AGENDA

retrouvez plus d'informations, de photos sur www.saintpierredescorps.fr et sur facebook



Bruissements d'Elles est un festival qui se déroule du 1^{er} mars au 5 avril dans les salles de spectacles de la métropole et notamment à Saint-Pierre-des-Corps (pour tout savoir sur le festival : <http://bruissementsdelles.fr>). Il met à l'honneur les femmes et leurs créations artistiques. A Saint-Pierre, plusieurs rencontres à faire en mars :

Valentine Goby

Rencontre avec la romancière Valentine Goby, qui a reçu de nombreux prix littéraires, pour parler de l'oeuvre de Charlotte Delbo - mardi 13 mars à 18h30 à la bibliothèque - entrée libre.

Point Virgule et Boys in Lilies

Double plateau danse et concert avec la compagnie Point Virgule et Boys in Lilies (électro pop) au centre culturel - jeudi 15 mars, exposition à partir de 15h, exposition + danse à partir de 18h (pass soirée 7/12€).

Awa Ly

Concert jazz teinté de soul, de folk et de sonorités africaines vendredi 23 mars à 20h30 au centre culturel - 7/12€.

MARS

► Samedi 3/03

LECTURE POUR LES PETITS

Dès 2 ans - 10h30 - espace jeunesse - bibliothèque

► Mardi 6/03

CINEMA

Belle et Sébastien 3
Centre culturel - 20h30

► Mercredi 7/03

CINEMA

Cro Man
Centre culturel - 14h30

► Jeudi 8/03

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

► Du 13 au 31/03

LA TÊTE À L'ENVERS

V.I.P.

(lire en page 8)

► Mardi 13/03

ATELIER

L'alimentation, avec Marie Diacre, diététicienne au CMS

15h - bibliothèque - réservation au 02 47 63 43 17



RENCONTRE

Valentine Goby
autour de l'oeuvre de Charlotte Delbo (1913-1985)
18h30 - bibliothèque

CINEMA

L'intelligence des arbres
Centre culturel - 20h30

► Jeudi 15/03



DOUBLE PLATEAU

Avec la Compagnie

Point Virgule et Boys in Lilies (lire ci-contre)

► Du 17/03 au 14/04

EXPOSITION

Collectif #1

Vernissage vendredi 16 mars à 18h30 - Galerie Chabrier
entrée libre

► Samedi 17/03

C DANS LA BOÎTE

Jeux de société

Dès 3 ans, enfants et adultes
Venez jouer seul, en famille ou entre amis, tester des jeux
Bibliothèque - espace jeunesse, toute la journée

RYTHMES SCOLAIRES

Journée de réflexion

De 10h à 17h, salle polyvalente de l'école Marceau-Courier (lire en page 5)

► Dimanche 18/03

RENDEZ-VOUS MUSICAL

Concert

du dimanche matin

Rencontre des classes de clarinette de Saint-Pierre, de Saint-Cyr et d'Angoulême.
Concert des professeurs.
Invitées : la clarinettiste Claire Voisin et la chanteuse Nicole Boucher - Auditorium Henri-Dutilleux - 11h
entrée libre

► Lundi 19/03

COMMÉMORATION

Cessez-le-feu en Algérie

Cimetière - 18h30
Avenue du 11-Novembre

► Du 20/03 au 14/04

EXPOSITION

Matthieu Fays

Rencontre avec l'artiste vendredi 23 mars de 18h à 20h
centre culturel - entrée libre

► Mardi 20/03

CAUSETTE LITTÉRAIRE

Venez parler de vos lectures autour d'un thé - bibliothèque
15h - entrée libre

CINEMA
Latifa

Centre culturel - 20h30

► Jeudi 22/03

FORUM DE L'EMPLOI

salle des fêtes (lire en page 14)

► Vendredi 23/03

CONCERT

Awa Ly

chanson jazz
(lire ci-contre)

► Lundi 26/03

RENCONTRE

Dominique Vidal

autour de son livre « Antisio- nisme = antisémitisme ? », pour la Semaine de la Palestine
18h30 - bibliothèque

► Mardi 27/03

ATELIER

L'alimentation, avec Marie Diacre, diététicienne au CMS

15h - bibliothèque - réservation au 02 47 63 43 17

CINEMA

Route 60

et On récolte ce que l'on sème en présence du réalisateur Alaa Ashkar pour la Semaine de la Palestine
Centre culturel - 19h

À la recherche de romans-photos



La bibliothèque va proposer au printemps une série d'animations autour du **sentiment amoureux**. Elle recherche, pour exposer dans ses vitrines, d'anciens romans-photos. Merci de contacter le 02 47 63 43 17 pour participer.

C'EST OÙ ?

Bibliothèque municipale - 3 rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 17 - www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel - 37 bis avenue de la République - 02 47 63 43 15

Galerie Chabrier - Passage Emmanuel-Chabrier - 02 47 63 43 15

Salle des fêtes - Avenue de la République

Auditorium Henri-Dutilleux - rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 43

Isabelle Privat-Schaeffer

Isabelle et sa famille incarnent le renouvellement de la population de la commune, la diversité des ménages qui ont choisi d'y habiter. Chercheuse en biologie, mère de deux filles, elle est aussi membre du bureau du Patronage laïque. Ce qui suppose une organisation sans faille. Rencontre...

Pas sans la gare, pas sans le train et pas sans le Patro !

Elle est du Cantal, a grandi à Châteauroux ; son mari est d'origine alsacienne. Ils sont parents de deux filles de 9 et 7 ans et travaillent tous les deux, elle en tant que chercheuse. Le soleil ce matin fait une entrée appréciée par la porte vitrée donnant sur le jardinet de leur maison allée Bernard Tomal, quartier des Randonnières.

« Nous sommes arrivés à Saint-Pierre en 2007, nous cherchions à nous loger à proximité d'une gare et nous ne trouvions pas à Tours. Nous sommes tombés au moment-clé où sortaient des programmes de logements tout à fait adaptés à nos besoins », se souvient Isabelle Privat-Schaeffer, 45 ans. Il faut en effet pouvoir prendre le train facilement pour celui des deux qui travaille dans la recherche sur Orléans.

Le parcours résidentiel va suivre l'évolution de la famille. Ils achètent leur premier logement rue Gambetta dans les programmes construits dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Gare, qu'ils revendent ensuite pour acquérir une maison aux Randonnières lorsque s'est annoncée leur deuxième fille, Camille, après Mathilde.

« Nous nous sommes rencontrés à Tours où nous faisons nos études » et puis il a fallu partir à Clermont-Ferrand pour les poursuivre, et ensuite Grenoble où Isabelle termine sa thèse en physiologie végétale et génétique. Après trois ans aux États-Unis, le groupe Nestlé la recrute en 2003 dans ses équipes de recherches basées à Notre-Dame-d'Oé. Spécialité ? Le café ! Plus précisément les espèces tropicales, caféiers et cacaoyers. Aujourd'hui, l'intérêt se porte sur d'autres essences végétales : « les groupes agroalimentaires s'intéressent aux céréales et aux légumineuses à partir desquelles ils pourront proposer de nouveaux produits alimentaires ». Son travail la conduit en Grande-Bretagne ou en Suisse environ une fois par mois.



« Saint-Pierre-des-Corps... J'ai croisé de la surprise et entendu des réticences explicites dans mon entourage. J'ai dû parfois carrément justifier mon choix de scolariser mes filles dans l'enseignement public à Saint-Pierre-des-Corps. Elles sont toutes les deux à l'école Pierre-Séverin car leur nounou habitait tout près de l'école, et j'y trouve une dynamique très positive, une ouverture de l'équipe enseignante sur le monde, et l'envie de partager que j'apprécie. Je suis une laïque pure et dure et je souhaitais une école publique pour mes filles. J'aime la diversité, qui se lit aussi à travers les cultures alimentaires, les langues, c'est très intéressant. »

On est très attentifs à la vie des filles, chez les Privat-Schaeffer. « Voici notre planning familial », s'amuse Isabelle en montrant le calendrier à cases où sont notées les activités des filles, au jour le jour, « chacun sait ce que fait l'autre, qui va chercher qui, où et à quelle heure ».

C'est encore cette exigence dans l'attention portée aux activités de Mathilde et Camille, qui amène Isabelle au Patronage laïque. « Je suis deve-

nue bénévole, secrétaire au sein du bureau, et maintenant trésorière-adjointe », fonction partagée avec une autre maman tout autant occupée par sa vie professionnelle et familiale.

« Marie-Jo(*) a parfaitement compris que nos emplois du temps ne nous permettaient pas d'être présentes à ses côtés deux ou trois fois par semaine, mais le partage fonctionne bien et les échanges par mail aussi. Cela dit, il faudrait plus de bénévoles pour motiver les troupes, échanger sur les activités organisées, et faire partager les valeurs de ce Patro. Il me semble que l'on sous-estime son impact dans la commune. C'est lui qui organise les temps d'activité périscolaires, les temps de loisirs et des petites vacances. C'est une quarantaine de salariés et un budget de l'ordre du million d'euros. Ce n'est quand même pas rien et c'est beaucoup pour la vie de nos enfants ! ».

Le soleil continue d'inonder le canapé, on pourrait encore beaucoup parler, mais plus d'une heure est passée, et il est temps de retourner au labo...

(*) Marie-José Joly est directrice du Patronage laïque.

Paroles

« Je suis une laïque pure et dure et je souhaitais une école publique pour les enfants. J'aime la diversité, qui se lit aussi à travers les cultures alimentaires, les langues, c'est très intéressant. »